



Décembre 2024

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 14, numéro 10

Dans ce numéro:

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Au nom des membres du conseil municipal, ainsi que des employés de la municipalité nous vous transmettons nos meilleurs voeux en ce temps de l'année.

Que cette période vous apporte des moments de joie avec vos proches. Laissons place à 2025 qui, nous le souhaitons, vous soit porteur de succès, de projets stimulants et de plaisir autant dans votre vie professionnelle que personnelle.

GABRIEL GIGUÈRE, MAIRE

CHANTAL POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

SIMON BRETON, BIANCA PERRÉAULT, YVAN BÉLANGER, STEVEN LABEL, JEAN-DENIS PAQUET, ALAIN DUMAS

(CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES)

JOYEUSES FÊTES!



Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à **l'intérieur de leur cour**. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Procès-verbal: 25 novembre; 9 décembre 2024 et 16 décembre 2024; Dates réunions conseil municipal	2-7
Comptoir d'aubaines	8
Soutien communautaire; Collecte des sapins; Fermeture bureau municipal (période des fêtes)	9
Vœux de M. Samuel Poulin	10
Taxes municipales 2024; École d'évangélisation du père Émilien Tardif	11
Lecture des compteurs d'eau; Entrée du sentier pédestre	12
Fermières; Chevaliers de Colomb; FADOQ; SARL; Bingo mensuel	13
Passeport animal; Collecte des ordures	14
Société historique	15
Nouveau débarcadère (école Kennebec)	16
Formation gardiens avertis et prêts à rester seuls; Sentier lumineux; cuisines collectives; Cour RCR/DEA	17
Calendrier des loisirs	18
Horaire patin et hockey libre; Club de course; Location salle Optimiste	19
Bingo aînés; Café jasette; Viactive	20
Horaire Écocentre (période des fêtes) ; Centre de recherche d'emploi	21
Horaire caisse Desjardins (période des fêtes); Nouveautés bibliothèque	22
Bibliothèque municipale	23
Développement économique	24
Recyclage; Lampadaires de rue défectueux; Comité consultatif d'urbanisme; Dépôt d'huiles	25
Havre l'Éclaircie; Logements HLM; Aide alimentaire; Le Sillon; CEPS Bce-Etch.	26
Popote roulante; Taxi collectif; Répît 2-5 ans	27
Prêt matériel médical; Encombrants ménagers	28

ASSEMBLÉES DU CONSEIL

MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 25 novembre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 415-2024 EMPRUNT PROMOTEUR – LES CONSTRUCTIONS SYLVAIN DEMERS INC.

24-11-275 Le conseiller, M. Simon Breton, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 415-2024 concernant un emprunt promoteur à la suite d'une entente promoteur signée avec Les Constructions Sylvain Demers Inc.

Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 416-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 359-2021 CONCERNANT UNE AIDE POUR L'ENTRETIEN DES VOIES PRIVÉES EN SECTEUR DE VILLEGIATURE

24-11-276 Le conseiller, M. Steven Lebel, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 416-2024 modifiant le règlement 359-2021 concernant une aide pour l'entretien des voies privées en secteur de villégiature

Dépôt du projet et dispense de lecture.

ENTENTE PROMOTEUR – CONSTRUCTIONS SYLVAIN DEMERS INC. – 16E RUE

24-11-277 ATTENDU la possibilité de conclusion d'une entente entre la municipalité et un requérant concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales et de partage des coûts conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019;

ATTENDU la demande faite par Les Constructions Sylvain Demers Inc. et les démarches faites avec la municipalité concernant un projet de développement résidentiel dans la 16e Rue sur les lots 6 557 049 à 6 557 052 et 6 557 054 à 6 557 058;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanime-

ment que l'on autorise M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer une entente avec Les Constructions Sylvain Demers Inc. concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales dans la 16e Rue et un partage des coûts relatifs à ces travaux conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019.

SIGNATAIRES – MTQ – CONVENTION AIDE FINANCIÈRE – CHEMINS A DOUBLE VOCATION – DOSSIER CLK88638 GDM-20240227-003

24-11-278 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jean-Denis Paquet, appuyée par M. Steven Lebel, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

M. Simon Breton quitte son siège à 18 h 36.

OFFRE DE SERVICES – EXCAVATION PAUL JACQUES INC. – SOUMISSION DÉNEIGEMENT COURS ÉGLISE, PRESBYTÈRE, ÉCOLE ET ARÉNA

24-11-279 ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des cours de l'église, du presbytère, de l'école et de l'aréna, avec option d'un an ou de trois ans, la municipalité a reçu une seule soumission :

Excavation Paul Jacques Inc. :
Option 1 (1 an) 7 256 \$
Option 2 (3 ans) 22 206.26 \$

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services

d'Excavation Paul Jacques Inc. option 1, pour le déneigement des cours de l'église, du presbytère, de l'école et de l'aréna pour la saison hivernale 2024-2025, pour un montant de 7 256 \$ plus taxes.

M. Simon Breton reprend son siège à 18 h 37.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions le 9 décembre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

24-12-282 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2024 ainsi que celui de la séance spéciale du 25 novembre 2024 tels que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

24-12-283 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de novembre 2024 soient acceptés selon les chèques M2400659 et M2400660, C2400661 à C2400748 et L2400275 à L2400307 pour un déboursé total de 778 370.88 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 417-2024 DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION.

24-12-284 Le conseiller, M. Jean-Denis Paquet, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 417-2024 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2025 et les conditions de perception.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 418-2024 CONCERNANT UNE AIDE À LA MISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES 2025

24-12-285 Le conseiller, Mme Bianca Perreault, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 418-2024 concernant une aide à la mise aux normes des fosses septiques 2025 Dépôt du projet et dispense de lecture.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 412-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06

24-12-286 ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage no 148-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par M. Jean-Denis Paquet, conseiller, à la séance du 15 octobre 2024;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté le 15 octobre 2024.

ATTENDU que ledit projet de règlement a été soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que la période de consultation sur ledit projet a été tenue du 18 octobre 2024 au 12 novembre 2024 inclusivement;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 12 novembre 2024;

ATTENDU qu'un second projet de règlement a été adopté le 12 novembre 2024;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 412-2024 modifiant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du Règlement no 412-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Yvan Bélanger

APPUYÉ par M. Alain Dumas

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement no 412-2024 modifiant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'autoriser plus d'un bâtiment principal en zone industrielle, de corriger les lots où s'appliquent les dispositions particulières aux constructions accessoires et complémentaires autorisées sur les terrains du lac à France en tenant compte des nouveaux cadastres suite à la rénovation cadastrale ainsi que d'abroger la dimension minimale pour une construction résidentielle soit et est adopté par ce conseil.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 413-2024 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NO 313-2018 ET 365-2021

24-12-287 ATTENDU QUE le Règlement numéro 313-2018 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 3

décembre 2018, et que le Règlement 365-2021 modifiant le règlement 313-2018 sur la gestion contractuelle a été adopté, quant à lui, le 14 juin 2021, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (« CM »);

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives (L.Q. 2023, chapitre 33), sanctionnée le 8 décembre 2023 (projet de loi 39), de même que la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q. 2024, chapitre 24), sanctionnée le 6 juin 2024 (projet de loi 57), modifient certaines dispositions du CM relativement à certaines mesures qui peuvent être adoptées par les Municipalités dans leur règlement de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne que le règlement sur la gestion contractuelle a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier les présents Règlements de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 12 novembre 2024;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Bianca Perreault,

SECONDÉ PAR M. Alain Dumas

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement no 413-2024 sur la gestion contractuelle et abrogeant les règlements no 313-2018 et 365-2021 soit et est adopté par ce conseil.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 414-2024 SUR LES TARIFS MUNICIPAUX 2025

24-12-288 ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un règlement concernant l'imposition de tarifs pour différents services municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le règlement 414-2024 concernant les tarifs municipaux 2025.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 415-2024 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA PART CONTRIBUTIVE DE LA MUNICIPALITÉ À L'ÉGARD D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 231 343 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT REMBOURSABLE SUR 20 ANS

24-12-289 CONSIDÉRANT que la Municipalité a conclu un protocole d'entente avec Les Constructions Sylvain Demers Inc., pour la réalisation de travaux municipaux, de façon à rendre constructibles les lots 6 557 049 à 6 557 052 et 6 557 054 à 6 557 058. Un exemplaire dudit protocole d'entente est joint en annexe A au présent règlement;

CONSIDÉRANT que ce protocole d'entente prévoit le versement, par la Municipalité, d'une contribution maximale de 231 343 \$;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 25 novembre 2024 et qu'un projet de règlement a alors été déposé;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de financer la part contributive de la Municipalité à l'égard d'un protocole d'entente pour la réalisation de travaux municipaux, conformément aux Règlements no 233-2011 et 403-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, comportant une dépense de 231 343 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur 20 ans;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Denis Paquet

SECONDÉ PAR M. Steven Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement no 415-2024 concernant le paiement de la part contributive de la municipalité à l'égard d'un protocole

d'entente pour la réalisation de travaux municipaux comportant une dépense de 231 343 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur 20 ans soit et est adopté par ce conseil.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 416-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 359-2021 CONCERNANT UNE AIDE POUR L'ENTRETIEN DES VOIES PRIVÉES EN SECTEUR DE VILLÉGIATURE

24-12-290 ATTENDU qu'une municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains ;

ATTENDU que certaines voies privées ne permettent pas l'utilisation des équipements de déneigement de la municipalité ;

ATTENDU qu'une aide financière pourrait être remboursée aux propriétaires concernés des secteurs de villégiature éligibles ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'article 7 du règlement no 359-2021 concernant une aide pour l'entretien des voies privées en secteur de villégiature;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 25 novembre 2024 et qu'un projet de règlement a alors été déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement

QUE le règlement no 416-2024 modifiant le règlement no 359-2021 concernant une aide pour l'entretien des voies privées en secteur de villégiature soit et est adopté par ce conseil.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

24-12-291 ATTENDU que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci, une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité ;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement :

QUE ce conseil municipal prenne acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de cinq membres du conseil soit M. Gabriel Giguère, M. Simon Breton, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M.

Alain Dumas.

CONVENTION COLLECTIVE – ACCEP-TATION LETTRE D'ENTENTE NO 12

24-12-292 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la lettre d'entente no 12 s'appliquant à la convention collective en vigueur des employés syndiqués concernant la création du poste technicien en urbanisme polyvalent.

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL – CALENDRIER 2025

24-12-293 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Ces séances se tiendront le deuxième lundi du mois et débiteront à 19 h.

13 janvier	10 février	10 mars	14 avril
12 mai	9 juin	14 juillet	11 août
8 septembre	1 ^{er} octobre	10 novembre	8 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

OFFRE DE SERVICES – ENGLOBE – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, PHASE I ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE – RÉFECTION 8E AVENUE ET 22E RUE

24-12-294 ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour un étude géotechnique avec étude environnementale de site Phase I et caractérisation environnementale des sols, la municipalité a reçu quatre soumissions :

Englobe 47 254.80 \$ + taxes

Consultation Geotex Inc 51 102.20 \$ + taxes

Nvira Environnement Inc. 52 573 \$ + taxes

Groupe GÉOS Inc. 55 765 \$ + taxes

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Englobe, plus bas soumissionnaire conforme, pour les études de sols des travaux de réfection de la 8e Avenue et de la 22e Rue, au montant de 47 254.80 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, PHASE 1 ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE – PROLONGEMENT ÉGOUT SANITAIRE ROUTE 173 ET RÉFECTION 5E RUE

24-12-295 ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour un étude géotechnique avec étude environnementale de site Phase 1 et caractérisation environnementale des sols, la municipalité a reçu trois soumissions :

Nvira Environnement Inc. 42 590 \$ + taxes

Groupe GÉOS Inc 59 960 \$ + taxes

Englobe 68 299.10 \$ + taxes

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Nvira Environnement Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour les études de sols des travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur la route 173 et de réfection de la 5e Rue, au montant de 42 590 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – BEAUCE AUTO 2000 INC. – ACHAT CAMIONNETTE 4X4 6 ROUES DIESEL

24-12-296 ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette 4X4 6 roues diesel, la municipalité a reçu qu'une seule soumission :

Beauce Auto 2000 Inc. 109 784 \$ + taxes

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de Beauce Auto 2000 Inc., pour l'achat d'une camionnette 4X4 6 roues diesel, de marque Ford modèle F550 année 2023, au montant de 109 784 \$ plus taxes, et que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous documents relatifs à cet achat.

ACHAT ÉQUIPEMENT DÉSINCARCÉRATION

24-12-297 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de Boivin & Gauvin Inc. pour la fourniture d'équipement de désincarcération (cisaille et écarteur) au coût de 37 168 \$ plus taxes.

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

24-12-298 ATTENDU l'achat d'équipement de désincarcération pour le service incendie ainsi que d'une camionnette 4X4 pour le service des travaux publics;

ATTENDU que le conseil municipal

souhaite appropriier un montant du compte surplus non affecté afin d'équilibrer ces dépenses dans le budget 2024;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement QUE l'on approprie un montant de 36 500 \$ \$ du compte surplus non affecté #59-110-10 au compte Service incendie #03-310-00-015-00;

QUE l'on approprie un montant de 78 500\$ du compte surplus non affecté #59-110-10 au compte Matériel, outil et véhicules #03-310-00-014-00;

RENOUVELLEMENT ENTENTE LOCATION LOCAUX BUREAUX MUNICIPAUX – GESTION MARILIE TANGUAY INC. – DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES

24-12-299 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente avec Gestion Marilie Tanguay Inc. concernant le renouvellement de la location des locaux au 1362, rue Principale, pour l'année 2025, aux conditions entendues et plus amplement décrites dans ladite l'entente.

DEMANDE DE COMMANDITE – ASSOCIATION SOCCER ST-CÔME – 2024

24-12-300 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 10 \$ par inscription à l'Association soccer St-Côme. Le montant total de l'aide financière, pour la saison 2024, sera donc de 1 320 \$ étant donné les 132 jeunes inscrits.

AUTORISATION ACTIVITÉ – ST-CÔME EN ACTION 2025

24-12-301 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on autorise St-Côme en Action à tenir leur événement de marche et de course à pied sur le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière le 18 octobre 2025.

CEB – ADHÉSION 2025

24-12-302 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on renouvelle notre adhésion au CEB, pour l'année 2025, au coût de 405\$ plus taxes.

PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MESURES D'URGENCE EN CAS D'ÉVACUATION

24-12-303 CONSIDÉRANT QUE plus de 20% de la population québécoise de 15 ans et plus a au moins une incapacité (motrice, auditive, visuelle, etc.), et que cette proportion pourrait augmenter dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont un rôle important à jouer pour assurer la sécurité de leurs citoyennes et citoyens sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les MRC sont des partenaires incontournables pour l'administration de l'état d'urgence sur le terrain et qu'elles peuvent mettre à la disposition des municipalités des ressources appropriées;

CONSIDÉRANT les événements climatiques extrêmes tels que les feux de forêt, inondations et tempêtes de verglas qui ont eu lieu dans les dernières années au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques auront pour effet d'augmenter la fréquence et l'ampleur de ce type d'événement;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement

QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière compte des besoins des personnes handicapées dans sa planification des mesures d'urgence, éventuellement en collaboration avec la MRC de Beauce-Sartigan afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation.

APPUI – DEMANDE DE RÉVISION DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA VALORISATION DES SOLS CONTAMINÉS DU MELCCFP

24-12-304 CONSIDÉRANT QU'en vertu des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) publiées en décembre 2023, il y a eu précision sur les options de gestions des sols présentant des teneurs naturelles en métaux et métalloïdes dépassant les critères applicables;

CONSIDÉRANT QUE les Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés remplacent les orientations du Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés et qu'une mise à jour de ce dernier prenant compte des nouvelles Lignes directrices pour la

valorisation des sols contaminés est attendue ultérieurement;

CONSIDÉRANT QUE la section 4.1 des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés précise que les tableaux 2, 3 et 4 s'appliquent autant pour une contamination de nature anthropique que pour une concentration naturelle d'un métal ou métalloïde dans le sol. Ainsi, les sols qui présentent une teneur de fond naturelle qui se retrouve dans les plages A-B ou B-C pourront être valorisés sur ou hors du terrain d'origine comme des sols contaminés A-B ou B-C d'origine anthropique. S'il est établi, en utilisant la procédure décrite dans les Lignes directrices sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles dans les sols, que la concentration naturelle, par exemple d'un métal ou métalloïde, dans le sol est supérieure au critère d'usage applicable au terrain où il est prévu de valoriser ce sol, la valorisation sera envisagée uniquement s'il s'agit du terrain d'origine;

CONSIDÉRANT QU'importe si les concentrations, selon les critères du MELCCFP, soient d'origine naturelle ou anthropique, le ministère considère que les sols doivent maintenant être gérés comme des sols contaminés, malgré toutes les contradictions que cela implique pour les municipalités qui doivent assumer des coûts exorbitants afin de disposer de ces sols d'origine naturelle, dits contaminés, à des sites autorisés par le ministère;

CONSIDÉRANT QUE cette directive entraîne donc l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre en transport inutile de sols naturels, car les sites autorisés sont en nombre limité et souvent loin des chantiers;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions du MELCCFP;

CONSIDÉRANT QUE les critères émis par les Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du MELCCFP ne sont pas raisonnables et ne tiennent pas compte ni des matières qui se trouvent dans les sols de façon naturelle dans les différentes régions ni des besoins et des capacités financières des municipalités;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Paquet

APPUYÉ par Mme Bianca Perreault

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de St-Côme-Linière demande formellement au ministère de

l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, une révision des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés, une modification des critères du Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des sols contaminés et d'assoupir les Lignes directrices sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles dans les sols afin que les critères des sols avec des concentrations élevés puissent être évalués différemment s'ils sont d'origine naturelle et d'accepter au minimum le critère générique de teneurs de fond de chaque province géologique;

QUE soit transmise la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec et aux municipalités de la province du Québec.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions le 16 décembre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

ADOPTION BUDGET 2025

24-12-307 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Steven Lebel et résolu majoritairement que le conseil adopte le budget 2025 tel que présenté ci-dessous :

RÉSUMÉ - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

	2025
<u>Revenus</u>	
Taxes	3 074 920 \$
Compensations et tarification	1 236 677 \$
Paielements tenant lieu de taxes	61 186 \$
Services rendus aux organismes municipaux	98 500 \$
Autres revenus	9 000 \$
Autres services rendus	198 115 \$
Revenus loisirs	151 650 \$
Imposition de droits	60 000 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	13 000 \$
Autres revenus	142 685 \$
Transferts du gouvernement	972 965 \$
Appropriation	211 157 \$
Total Revenus	6 232 855 \$
<u>Dépenses</u>	
<u>Administration générale</u>	
Conseil	123 248 \$
Application de la loi	13 500 \$
Gestion financière et adm	522 609 \$
Greffe	30 290 \$
Évaluation	65 615 \$
Gestion du personnel	74 188 \$
Autres	74 188 \$
	829 450 \$
<u>Sécurité publique</u>	
Police	312 684 \$

Protection incendie	227 624 \$
Sécurité civile	1 320 \$
Autre - Premiers Répondants	32 324 \$
	573 952 \$
<u>Transport</u>	
Voirie municipale	603 077 \$
Enlèvement de la neige	437 231 \$
Éclairage de rues	29 500 \$
Circulation - Stationnement	4 500 \$
Transport commun	10 490 \$
	1 084 798 \$
<u>Hygiène du milieu</u>	
Réseaux de distribution de l'eau	388 271 \$
Traitement des eaux usées	195 616 \$
Boues de fosses septiques	85 000 \$
Matières résiduelles	321 638 \$
	990 525 \$
<u>Santé et bien-être social</u>	
	4 450 \$
<u>Aménagement, urbanisme et développement</u>	
	146 989 \$
<u>Loisirs et culture</u>	
Activités récréatives	758 765 \$
Bibliothèque	58 810 \$
Patrimoine	20 363 \$
Activités culturelles	12 500 \$
	850 438 \$
<u>Frais de financement - dette à long terme</u>	
	226 932 \$
<u>Autres frais de financement</u>	
	76 000 \$
<u>Total des dépenses</u>	
	4 783 534 \$
<u>Remboursement de la dette à long terme</u>	
Amortissement	544 690 \$
Activités d'investissements	904 631 \$
Investissement en immobilisation	
Financement des investissements	
<u>Surplus accumulé affecté</u>	
Excédent (déficit)	0 \$

M. Jean-Denis Paquet, conseiller, demande que l'on inscrive sa dissidence.

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

24-12-308 CONSIDÉRANT que le conseil a préparé le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon

Breton et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du programme triennal des immobilisations tel qu'exigé par la loi et que celui-ci soit envoyé à chaque numéro civique de St-Côme-Linière via le Babillard.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 417-2024 DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

24-12-311 ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière a adopté le budget de l'exercice financier 2025 en date du 16 décembre 2024;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu d'imposer et de prélever, dans les limites fixées par les lois, par voie de taxation directe sur les biens imposables du territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, toute somme de deniers nécessaire pour s'acquitter des dépenses de fonctionnement et d'investissement ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte le règlement numéro 417-2024 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que le règlement 417-2024 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2025 et les conditions de perception soit adopté.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 418-2024 CONCERNANT UNE AIDE À LA MISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES 2025

24-12-312 Considérant que la municipalité a l'obligation d'appliquer le règlement provincial concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2 R.22) ;

Considérant les pouvoirs conférés au conseil municipal pour l'adoption d'un programme de réhabilitation de l'environnement en vertu de l'article 92 (2e alinéa) de la Loi sur les compétences municipales ;

Considérant qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été donnés lors de la séance du conseil tenue le 9 décembre 2024 ;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le règlement 418-2024 concernant une aide à

la mise aux normes des fosses septiques 2025 soit adopté.

OFFRE DE SERVICES – ENGLOBE – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIEAUX – DÉVELOPPEMENT SYLVAIN DEMERS 16E RUE

24-12-313 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par Englobe, datée du 18 novembre 2024, au montant de 13 344.17 \$ plus taxes, pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de développement de M. Sylvain Demers dans la 16e Rue. Le tout conditionnel à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt no 415-2024 et à la réalisation des travaux.

OFFRE DE SERVICES – WSP – RÉFECTION 22E RUE

24-12-314 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par WSP, datée du 5 décembre 2024, au montant de 8 350 \$ plus taxes, pour la préparation des plans et devis pour les travaux d'infrastructures à réaliser sur la 22e Rue.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ICO TECHNOLOGIES – LOGICIEL PREMIERE LIGNE

24-12-315 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour le logiciel Première Ligne offert par ICO Technologies, datée du 11 novembre 2024, au coût de 3 372.70\$ plus taxes pour l'année 2025.

FORMATION POMPIERS – PROGRAMME POMPIER 1

24-12-316 Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2024;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations

municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Beauce-Sartigan en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, appuyé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Beauce-Sartigan.

Prochaines assemblées
régulières du conseil municipal 2024

Lundi le 13 janvier, 19h


Lundi le 10 février, 19h

**Prenez note que les
assemblées ont lieu à la
salle Optimiste,
au 2e étage de l'aréna.**

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1
Bianca Perreault, conseillère poste 2
Yvan Bélanger, conseiller poste 3
Steven Lebel, conseiller poste 4
Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5
Alain Dumas, conseiller poste 6

A decorative border of black and white line drawings of various flowers and leaves surrounds the central text. The flowers include large, multi-petaled blooms and smaller, simpler blossoms, interspersed with sprigs of leaves.

Comptoir d'aubaines

Réouverture le 8 janvier 2025

au 1353, rue Principale

L'entrée est par la 17e Rue.
La porte d'entrée est à l'arrière
de la maison. Le bac à linge
sera à notre nouvelle adresse
au lieu d'être au presbytère.
Nous avons également celui
à la Caisse populaire Desjardins.

Un gros merci à tous ceux et celles qui
nous ont aidés, à remettre le comptoir
d'aubaines en fonction.


Merci de nous encourager,
c'est apprécié.

Soutien communautaire “ Noël, c’est magique! ”

Je suis sans mot pour exprimer ma profonde reconnaissance envers notre communauté. Suite à la perte de la salle paroissiale, nous avons dû nous réorganiser. La réponse de tous mérite toute notre admiration. Aide de la municipalité, industries, associations, bénévoles toujours présents, citoyens dans l’ombre, à vous tous je dis un énorme merci. Votre aide et votre soutien, aussi présents tout au long de l’année, sans faillir, nous donnent le coup de pouce nécessaire afin d’aider les familles dans le besoin, et ça ne cesse d’augmenter. La présence et le soutien de notre député Samuel Poulin sont grandement appréciés.

Acceptez ma reconnaissance la plus profonde.
Je vous souhaite à tous une belle année 2025.


Jeannine Roy
Responsable pour l’aide alimentaire à St-Côme



RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL

VOUS DEVEZ APPORTER VOTRE ARBRE D’ICI
LE LUNDI 13 JANVIER 2025 À L’ENDROIT
INDIQUÉ AU GARAGE MUNICIPAL SITUÉ
AU 1555, ROUTE KENNEDY
À SAINT-CÔME-LINIÈRE.
À NOTER QUE LES SAPINS
NE SERONT PAS RAMASSÉS
LORS DE LA COLLECTE RÉGULIÈRE DES ORDURES.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
COLLABORATION.



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LE CONGÉ DES FÊTES DU LUNDI 23 DÉCEMBRE AU VENDREDI 3 JANVIER INCLUSIVEMENT.

NOUS SERONS DE RETOUR
LE LUNDI 6 JANVIER 2025
AVEC L’HORAIRE RÉGULIER.

NOUS VOUS SOUHAITONS
UN JOYEUX TEMPS DES FÊTE
ET UNE BONNE ANNÉE 2025.

Bureau municipal

Heures d’ouverture

Du lundi au jeudi:
8 h - 12 h 00
13 h - 16 h 30
Vendredi :
8 h – 12 h 00



Vœux de M. Samuel Poulin, député de Beauce-Sud.

Chers amis,

Je tiens par la présente occasion à vous souhaiter un joyeux Noël et une magnifique période des fêtes. Ce moment tant attendu est une occasion importante pour recharger les batteries et se rassembler en famille et entre amis. Entre la musique, les traditions et les belles recettes, Noël demeure une fête unique et rassembleuse.

Ayons, bien sûr, un geste et une pensée pour les personnes seules. Elles sont précieuses et méritent toutes notre attention.

L'année 2024 fut fort chargée en réalisations pour notre population en Beauce. Nous avons livré de nombreux projets, notamment grâce à la collaboration précieuse que nous avons avec votre municipalité. Notre intention est de continuer dans les prochains mois.

À l'occasion de la nouvelle année, je profite également de l'occasion pour vous transmettre mes vœux de santé, de paix et de bonheur. Que 2025 soit à la hauteur de nos aspirations collectives.

Sincères amitiés,

Votre député,

Samuel

RAPPEL

Compte de taxes municipales 2024

Voici quelques informations :

Nouveau code de taxe sur votre facture : Taxe gén.
– Service dette. Il s'agit du service de la dette payable par l'ensemble de la municipalité qui était auparavant inclus dans la taxe foncière générale. Dorénavant, cette portion de taxe doit être présentée séparément.

Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 3 mars 2024

2e versement le 14 mai 2024

3e versement le 28 juillet 2024

4e versement le 11 octobre 2024

Frais de retard

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Communauté des serviteurs du Christ Vivant

ACTIVITÉS MENSUELLES EN DÉCEMBRE 2024 – JANVIER 2025

À l'École d'évangélisation du père Émilien Tardif — 1526, 19e rue Saint-Côme (Qc) G0M 1J0

Tous les mardis, de 13 h à 16 h : Adoration (ouvert à tous)

Tous les mercredis dès 19 h : Soirée de prières

MESE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF – mercredi 8 janvier

Récitation du chapelet à 18 h - Adoration à 18h30 - Chants, Louanges à 19 h suivis de la messe.

Agapèthérapie : **Pour goûter à la joie d'être aimé** – 12 janvier au 17 janvier, du **dimanche** 19h30 jusqu'au **vendredi** 13 h. **Coût** : 450\$.

Tout est recréé par l'Amour de Dieu (libération des conséquences des abus sexuels) – 30 janvier au 2 février, du **jeudi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 325 \$.

PÉRIODE DES FÊTES: Nous serons **FERMÉS** à partir du **18 DÉCEMBRE 2024** jusqu'à la réouverture le **8 JANVIER 2025** pour la **MESE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF**. Prendre note qu'il n'y aura pas d'adoration le 24 décembre.

Pour information et inscription = Tél. : 418-685-3181

Inscription en ligne : [hhttps://www.cscv-quebec.com](https://www.cscv-quebec.com)



Avez-vous transmis **VOTRE LECTURE DE COMPTEUR D'EAU ?**

Au début octobre, les abonnés du réseau d'aqueduc doivent fournir une lecture du compteur d'eau. Il est de leur responsabilité de la transmettre pour la taxation 2025.

En l'absence de votre lecture de compteur d'eau, nous produisons une estimation de votre consommation annuelle. Malheureusement, des inconvénients pourraient en résulter.

[https://www.stcomelinere.com/
services/declaration-compteur-eau](https://www.stcomelinere.com/services/declaration-compteur-eau)

Entrée du sentier pédestre

Veillez noter que l'accès public aux sentiers pédestres, au parc des Berges-Du-Loup, se fait par l'entrée située derrière le presbytère ou via la rue Dumas.

**La propriété du 1408, rue Principale a été vendue.
C'est maintenant une propriété privée.**

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Un Noël avec des enfants sages,
et des repas sans gaspillage!



Au Québec, une famille gaspille en moyenne 140 kg de nourriture par année, soit environ 1300 \$*.

On peut congeler des aliments périssables cuisinés en trop et en incorporer dans de nouveaux plats.

* Source RECYC-QUÉBEC

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!
c'est maintenant!**

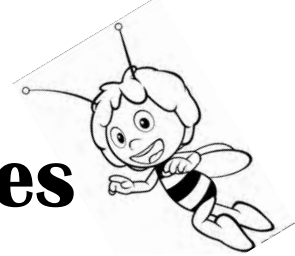
Québec

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le Conseil régional de l'environnement, Chaudière-Appalaches, les MRC des Appalaches, de Bellefleur, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Isle, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.





Informations générales



Depuis 1933... 90 ans!

Cercle des fermières

Nous vous souhaitons à toutes de joyeuses fêtes, ainsi qu'une bonne année 2025.

Nous serons de retour en Mars

Le Conseil.



Chevaliers de Colomb
du conseil 6698

Réunion régulière
le 2e mardi du mois

14 janvier 2025,
19h00

à la sacristie



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

ou Louise : 418-685-1273

SARL

POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS ?

Émission de listes à jour de logements disponibles sur le marché de la MRC Beauce-Sartigan, deux fois par semaine.

- Soutien personnalisé selon la situation du ménage
- Obtention d'outils de recherche de logement
- Collaboration et référence vers d'autres ressources ou services
- Mise en place d'un protocole d'urgence pour l'hébergement temporaire, de l'entreposage d'urgent



Pour nous joindre:

Tél.: 418-228-0239

Courriel: soutienclientele@ohsudchaudiere.com

Bingo chaque 1er dimanche du mois

Salle Optimiste 13 h

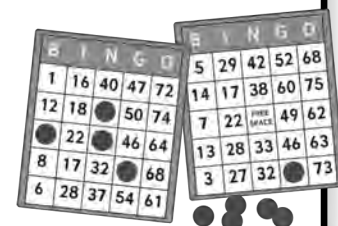
1517, 19e rue, St-Côme-Linière

500\$ en prix

Coût d'entrée: 15\$

18 ans et plus

Bienvenue à tous!



Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site:

lastationcommunautaire.org

QUELQUES RAPPELS

OBLIGATOIRE

NOS AMIS LES CHIENS

DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE PAR LEURS PROPRIÉTAIRES, DANS LA RUE, EN FORÊT, DANS LES SENTIERS...



Merci de votre collaboration.

Faisons preuve de civisme en ramassant les excréments de notre animal, que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement propre et agréable pour tous.

Merci de votre collaboration.



Festoyer sans gaspiller, ça commence bien l'année!



Au Québec, chaque année, nous gaspillons environ 1,2 million de tonnes d'aliments.*

On peut mieux planifier nos repas partagés et donner les surplus à ses proches ou à des banques alimentaires.

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT c'est maintenant!

*Source: RECYC-QUÉBEC

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de l'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

Nouveau service animalier

Passport animal est la nouvelle entreprise qui sera en charge du service animalier dans notre municipalité.

Ils assureront les services suivants:

- Enregistrement des chiens et/ou des chats
- Tenue d'un registre de chiens
- Sauvetage d'animaux errants
- Gestion des plaintes concernant les animaux domestiques
- Application de divers règlements municipaux concernant les animaux



418-774-4444
info@passeportanimal.com
www.passeportanimal.com

Collecte des ordures

En janvier, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi le 7 (Est) Jeudi le 9 (Ouest)

Mardi le 21 (Est) Jeudi le 23 (Ouest)

Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

2025	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L								
janvier				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
février							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
mars								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:
Lundi et mercredi 13h à 16h
1^{er} dimanche du mois 13h à 16h
Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



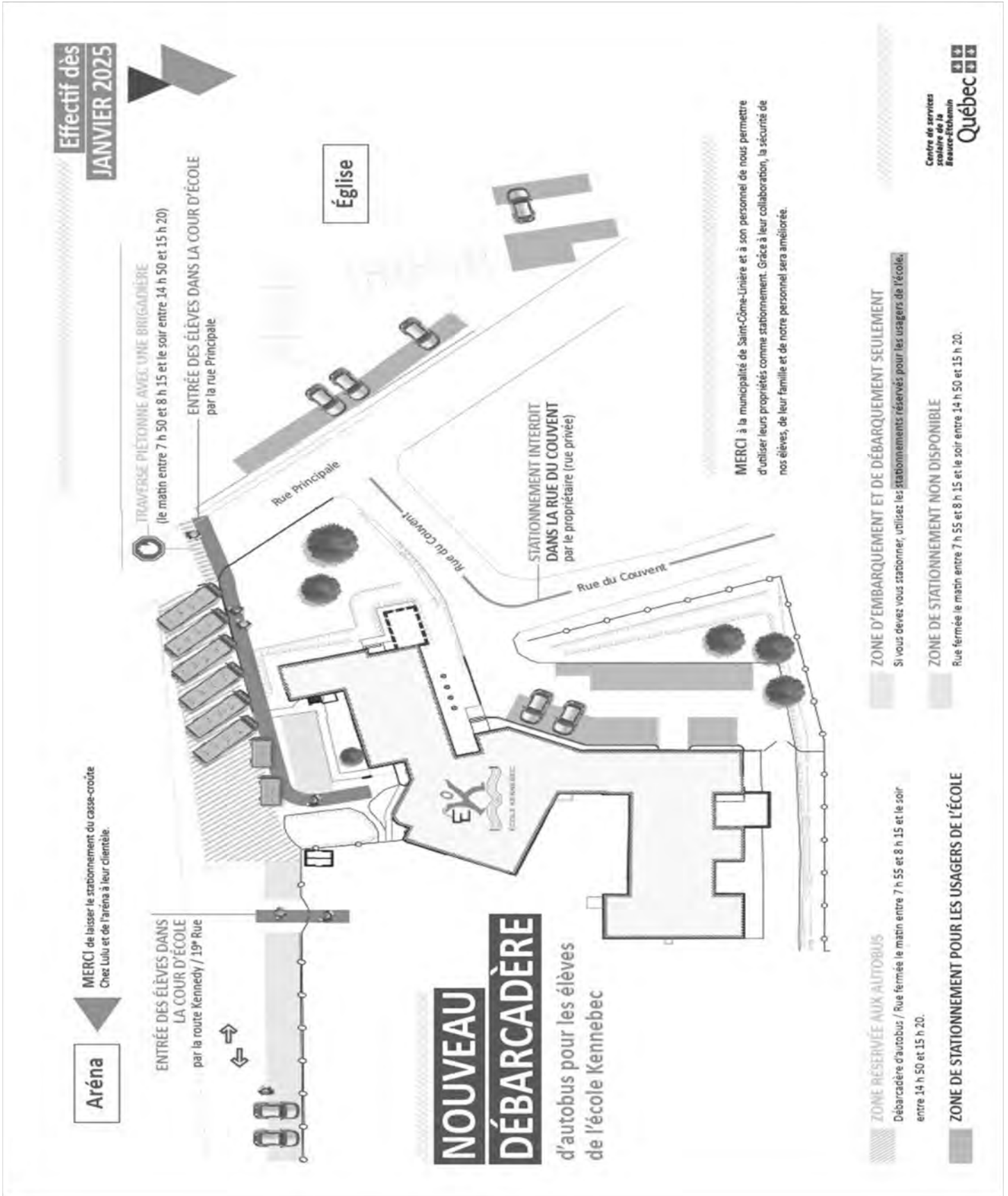
Parade du Père Noël, en 1940. Des enfants déguisés lors des célébrations à Saint-Côme, devant la Salle paroissiale. Cette photo démontre aussi l'importance des parties de cartes (Euchre) pour financer les organismes (les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc). Un enfant est déguisé en Père Noël.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Paul Morissette (32-12)

La Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière
vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2025!

Profitez de ces périodes de réjouissances
pour faire le plein de souvenirs et de bons moments.

École Kennebec—Changement à venir



Formation gardiens avertis

et prêts à rester seuls



Inscription obligatoire
418 685-3825 poste 304



GARDIENS AVERTIS

18 janvier 2025

9h à 16h

L'ENFANT DOIT AVOIR

10 ANS ET 10 MOIS

MINIMUM AU MOMENT

DU COURS. 60\$

PRÊTS À RESTER

SEULS

19 janvier 2025

9h à 14h

L'ENFANT DOIT AVOIR

8 1/2 ANS MINIMUM

AU MOMENT DU

COURS. 55\$

POUR LA FORMATION, VOUS AUREZ BESOIN:

- POUPÉE OU TOUTOU GROSSEUR MOYEN POUR LA MISE EN COUCHE
- CRAYON ET PAPIER
- COLLATIONS, REPAS
- SOULIERS D'INTÉRIEUR



SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA SAINT-CÔME-LINIÈRE

LE SENTIER LUMINEUX S'ÉTEINDRA À LA MI-JANVIER

Venez découvrir notre sentier lumineux situé à côté du terrain de soccer.

GRATUIT!

profitez de l'éclairage des décorations pour aller y marcher.

1645 RUE DUMAS PARC
DES BERGES-DU-LOUP.



PROJET CUISINES COLLECTIVES

cuisinez en bonne compagnie!!!

EN PETIT GROUPE, VOUS CUISINEREZ AU MOINS TROIS RECETTES ET POURREZ REPARTIR AVEC DES PORTIONS!

PLAGE HORAIRE À DÉTERMINER SELON VOS DISPONIBILITÉS. Places limitées!

Inscription ou information
418 685-3825 poste 304



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-LINIÈRE



RCR/DEA

NIVEAU C

(GRAND PUBLIC)

15 JANVIER 2025

13H À 17H

70\$



- ✓ TAXES INCLUSES
- ✓ DURÉE: 4 HEURES
- ✓ CERTIFICATION: CROIX-ROUGE CANADIENNE
- ✓ VALIDITÉ: 3 ANS



INSCRIPTION OBLIGATOIRE:

418 685-3825 POSTE 304

SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA

ACTIVITÉS-LOISIRS Janvier 2025

DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI

MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**



Peut être sujet à
changement surveiller la
page Facebook des loisirs.

2
Fermé!

5	PATIN LIBRE 11h 	6	7	8	9	10	11
12	13 Cuisine collective Groupe 1 13h00 	14 Vie active Club marche aînés 10h 8h45 	15 RCR 13h à 17h 	16 PATIN LIBRE 19h 	17 HOCKEY LIBRE 17h-18h20 	18 Gardiens avertis 	
19	20 Prêts à rester seuls 	21 Vie active Club marche aînés 10h 8h45 	22 Bingo aînés 13h30 	23 DANSE COUNTRY 18H30 	24 HOCKEY LIBRE 17h-18h20 	25	
26	27 Cuisine collective Groupe 1 13h00 	28 Vie active Club marche aînés 10h 8h45 	29 Café Jasette aînés 18h 13h30 	30 DANSE COUNTRY 18H30 	31 HOCKEY LIBRE 17h-18h20 		



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomelinriere.com



**Horaire
des prochaines
semaine**

Départ du sentier

Près du presbytère

Les jeudis à 18:30

Lumière et bracelet réfléchissant recommandé



Horaire Patin Libre

19 décembre 2024
au
5 janvier 2025

Jeudi 19 décembre = 19h à 19h50 (spécial)
Dimanche 22 décembre = 12h00 à 12h50
Samedi 28 décembre = 12h30 à 13h20
Dimanche 29 décembre = 11h00 à 11h50
Lundi 30 décembre = 13h00 à 13h50
Dimanche 5 Janvier = 11h00 à 11h50

Horaire Hockey Libre

19 décembre 2024 au 5 janvier 2025

Vendredi 20 décembre = 17h00 à 18h20
Lundi 30 décembre = 14 ans et - 14h à 15h20
Lundi 30 décembre = 15 ans et + 15h30 à 16h50
Vendredi 3 janvier = 14 ans et - 16h à 16h50
Vendredi 3 janvier = 15 ans et + 17h à 18h20



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**





LOCATION SALLE OPTIMISTE

**POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS**

**CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304**



BINGO AÎNÉS
HIVER-2025

COLLATION ET BINGO **GRATUIT**

MERCREDI 22 JANVIER 13H30
JEUDI 27 FÉVRIER 13H30
MERCREDI 26 MARS 13H30
MERCREDI 23 AVRIL 13H30

Informations
418 685-3825 poste 304

CAFÉ JASETTE

AVEC MARIAM DE L'ABBS

13H30

GRATUIT

- 29 JANVIER RÉUSSIR SA VIE, C'EST QUOI?
- 5 FÉVRIER LES LANGAGES DE L'AMOUR
- 12 FÉVRIER VOS TRUCS DE GESTION DES ÉMOTIONS
- 19 FÉVRIER LES CONFLITS FAMILIAUX
- 5 MARS TENIR BON OU LÂCHER PRISE?
- 12 MARS COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ ÉDUQUÉS?
- 19 MARS S'OUBLIER POUR LES AUTRES, VOUS EN PENSEZ QUOI?
- 3 AVRIL TRAVERSER UN NOIR TUNNEL
- 9 AVRIL VIVRE AVEC SON ANXIÉTÉ
- 16 AVRIL EST-ON OBLIGÉ D'ÊTRE HEUREUX

INFORMATION ☎ 418 685-3825 poste 304
service loisirs

VIACTIVE DE JOUR À SAINT-CÔME

Lieu :
Salle optimiste,
à l'aréna

VIACTIVE PREND DES VACANCES LE 12 DÉCEMBRE. DE RETOUR LE 14 JANVIER !

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007

VIACTIVE DE SOIR À SAINT-CÔME

Lieu : salle
de l'Aréna
GRATUIT
animatrice
Nathalie Vigneault

LES MERCREDIS
★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES 2024-2025

VOICI LES DATES AUXQUELLES L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT OU FERMÉ

ÉCOCENTRE OUVERT

- Lundi 23 décembre 2024 de 8h à 16h30
- Vendredi 27 décembre 2024 de 8h à 16h30
- Lundi 30 décembre 2024 de 8h à 16h30
- Vendredi 3 janvier 2025 de 8h à 16h30

ÉCOCENTRE FERMÉ

- Mardi 24 décembre 2024
- Mercredi 25 décembre 2024
- Jeudi 26 décembre 2024
- Mardi 31 décembre 2024
- Mercredi 1^{er} janvier 2025
- Jeudi 2 janvier 2025

Nous reprendrons notre horaire habituel à partir du LUNDI 6 JANVIER 2025

Du LUNDI AU VENDREDI de 8h à 16h30



RICBS
POUR UNE GESTION RESPONSABLE
DES MATIÈRES RÉSINIEUSES

L'équipe de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud vous souhaite de passer un merveilleux temps des fêtes !

**DÉLAIS
RAPIDES**

**SERVICES
SANS FRAIS**

**CONSEILS
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES
EFFICACES**



CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur
pour votre retour en emploi



Avec la participation financière de :

Québec

SAINT-GEORGES
418 227-5445

SAINTE-MARIE
418 386-4445



crebe.qc.ca

Joyeuses fêtes!



Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie. Que la nouvelle année soit sereine et remplie d'accomplissements tous plus inspirants les uns que les autres.

Meilleurs vœux à vous et à toutes les personnes qui vous sont chères!

Horaire des fêtes

24 décembre - 10 h à 12 h
 25 et 26 décembre - Fermé
 27 au 30 décembre - Horaire normal
 31 décembre - 10 h à 12 h
 1er et 2 janvier - Fermé

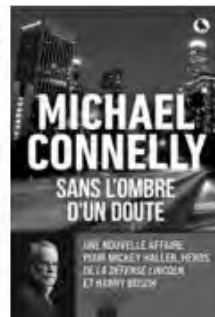
Profitez de nos services en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- 1 800 224-7737 (1 800 CAISSES)
ou 1 888 233-2473 (1 888 AFFAIRE)
- guichets automatiques

Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce



NOUVEAUTÉS



Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.**
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

**Nouveautés «best-sellers»
à la bibliothèque municipale
Location à 2.50\$ / 2 semaines
Seule la collection «best-sellers»
est payante.
Tous les autres livres et magazines
sont gratuits.**

Chers usagers,

la bibliothèque sera fermée durant le congé des fêtes, soit du 19 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

La dernière journée pour remettre vos livres est le mercredi 18 décembre.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2025!

JANVIER 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 CONGÉ	3 CONGÉ	4 CONGÉ
5 FERMÉE	6 8H30-12H00 13H00-16H30	7 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H30	8 8H30-12H00 18H30-20H30	9 FERMÉE	10 FERMÉE	11 10H00-12H00
12 FERMÉE	13 8H30-12H00 13H00-16H30	14 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H30	15 8H30-12H00 18H30-20H30	16 FERMÉE	17 18H30-20H30	18 FERMÉE
19 FERMÉE	20 8H30-12H00 13H00-16H30	21 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H30	22 8H30-12H00 18H30-20H30	23 FERMÉE	24 FERMÉE	25 10H00-12H00
26 FERMÉE	27 8H30-12H00 13H00-16H30	28 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H30	29 8H30-12H00 18H30-20H30	30 FERMÉE	31 FERMÉE	

La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au **1551, 19^e Rue à St-Côme-Linière**. N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(418) 685-3825 poste 205** pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à st-come@stcomelinriere.com.

Merci de votre collaboration!

Nouveau développement résidentiel
Les Boisés Dulac
(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancludac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:
**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc**
418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com



Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la
16e Rue, entre la
12e Avenue et la
16e Avenue, asphaltée.

**Services d'aqueduc et
d'égout inclus.**

À proximité des services
municipaux:
École, aréna, église,
bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas
(418) 226-8370

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Nouveau promoteur immobilier !

Projet de jumelés et maisons neufs à
vendre à Saint-Côme-Linière dans la
13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise
locale, fait maintenant des constructions
neuves aux allures chics et contempo-
raines. L'entrepreneur propose un rapport
qualité/prix sans égal !

Situé dans le cœur du village, vous aurez
accès à l'école primaire, l'aréna et plu-
sieurs autres services de choix et installa-
tions sportives.

13e rue
Phase 1 – en cours
Phase 2 – à venir
Phase 3 – à venir



AVIS AUX PROMOTEURS

Lot de terrains à vendre 17e rue

Pour information: Municipalité St-Côme-Linière

418-685-3825

poste 202

Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook? [Municipalité St-Côme-Linière](#)

Dépôt d'huiles diverses

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus.

Le service demeure sans frais.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux.

Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière
(Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230



Merci de votre collaboration

Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

RECYCLAGE

En janvier 2025, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 2 janvier

Jeudi le 16 janvier

Jeudi le 30 janvier



Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet «services»

Défectuosité lampadaires de rue.



Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Havre l'Éclaircie

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

**Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants**

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

**Les formulaires de demande de
logement sont disponibles au
bureau municipal.**

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce- Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel:

cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464





Réservation
418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



VIENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS A
8:30 AU
418-228-9192**

**Service de popote roulante,
2 jours/semaine, Saint-Côme**

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations :

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com

Devenons amis!



Association
Bénévole
Beauce-
Sartigan





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinriere.com

www.stcomelinriere.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Offres d'emploi

Municipalité St-Côme-Linière

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité.



Réservation

418-227-2626

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



ENCOMBRANTS MÉNAGERS



(418) 685-2230

ME MARIE-EVE POULIN

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.